


<p>SECTION 8 : COMMUNICATIONS</p> <p>8.2 GESTION DU SITE WEB</p>	 <p>Assemblée communautaire fransaskoise</p>
	<p>Nbre de pages : 3</p> <p>Introduction : 16 septembre 2004</p> <p>Réception : 29 janvier 2012</p> <p>Révision : 23 avril 2012</p> <p>Adoption : 23 février 2013</p>

1. Contexte

L'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) exploite le site Internet www.fransaskois.sk.ca. L'utilisation de ce site est soumise aux conditions figurant ci-dessous, lesquelles peuvent en tout temps être modifiées par l'ACF.

2. Objectifs

La présente politique établit les responsabilités des différents secteurs de l'ACF en rapport avec son site internet. Les modalités applicables à l'utilisation de ce site y sont décrites. Cette politique vise :

- à promouvoir une gestion efficace du site Internet;
- à promouvoir la diffusion d'informations reflétant la mission de l'ACF;
- à préserver la réputation de l'ACF comme organisme communautaire responsable.

3. Responsabilités

3.1 Rôles et responsabilités de l'Assemblée communautaire fransaskoise

La direction des communications de l'ACF est responsable du développement, de l'implantation et de la mise à jour du site Internet, et ce, tant sur le plan du contenu qu'à celui de la qualité graphique. Elle collabore avec les autres secteurs de l'ACF au développement, à l'implantation et à la mise à jour du site.

La direction des communications de l'ACF assure la pertinence du contenu et de la qualité de l'information diffusée sur Internet notamment au niveau de la langue. Elle détermine les informations à diffuser sur le site Internet de l'Assemblée communautaire fransaskoise.

L'information diffusée doit être pertinente et en lien direct avec les activités de l'ACF. La direction générale se réserve le droit de faire des interventions à cet égard.

Elle s'assure que le site Internet respect les droits d'auteurs, protège les renseignements personnels et exclus toute contenu offensant.

La direction des communications identifie et autorise certains membres du personnel à mettre à jour et alimenter le site internet d'une manière continue et selon les divers secteurs de l'ACF.

3.2 Rôles et responsabilités de la direction générale

La direction générale est responsable de l'application des présentes règles.

4. Protection légales et modalités

4.1 Éléments protégés par droit d'auteur

Les éléments figurant dans le site Internet de l'Assemblée communautaire fransaskoise, notamment les textes, images, logos et illustrations sont des éléments protégés par droit d'auteur. Ils ne peuvent, à des fins publiques ou commerciales, être copiés, reproduits, publiés de nouveau, affichés, transmis, distribués ou modifiés, en totalité ou en partie, que ce soit sous forme textuelle ou graphique, sans l'autorisation de l'ACF.

4.2 Données contenues dans ce site

Les éléments et renseignements fournis par l'ACF et par des tiers sont des éléments et renseignements que ceux-ci croient être fiables au moment où ils sont affichés. L'ACF ne donne aucune garantie que les éléments et renseignements soient exacts ou complets ou qu'ils soient à jour à tout moment.

4.3 Liens

Le site Internet comporte des liens et renvois à d'autres sites Internet exploités par d'autres organismes communautaires, institutionnels, provinciaux et fédéraux. L'ACF n'exerce aucun contrôle sur l'exploitation de ces sites Internet et n'assume aucune responsabilité quant à ces autres sites, aux renseignements ou aux éléments qui y sont affichés.

N° de politique : 8.2

Gouvernance du site Web

Nbre de pages :	3
Introduction :	16 septembre 2004
Réception :	29 janvier 2012
Adoption :	23 février 2013

4.4 Publicité

L'ACF peut vendre un espace promotionnel prévu à cette fin à des organismes du réseau fransaskois dans le but de promouvoir des événements de la communauté fransaskoise ou des événements francophones qui ont lieu au pays.

5. Les lois applicables

L'ACF respectera les lois applicables pour la gestion de site Web incluant ceux en lien avec les lois provinciales, fédérales ou ceux considérés le standard applicable.